

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/a6729515-aeb9-4b2a-85c5-25ef2413ab05>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/a6729515-aeb9-4b2a-85c5-25ef2413ab05> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Koray Zoe Zeynep Can](#)

Date de soutenance : 06-12-2018

Directeur(s) de thèse : [Cohen Daniel](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Préjudice de l'actionnaire, Préjudice social, Préjudice individuel, Action individuelle, Action collective, Bourse, Abus de marché, Délit d'initié, Autorité des marchés financiers, Responsabilité civile

Mots-clés :

- Actionnaires
- Arbitrage (droit)
- Action sociale (droit)
- Infractions économiques et financières
- Recours collectifs (droit)
- Diffusion d'informations fausses et trompeuses
- Fraude boursière
- Droit international privé

Résumé : Le préjudice de l'actionnaire est un sujet encore peu étudié en France alors qu'il soulève de nombreuses interrogations. A l'inverse de nombre de solutions reçues dans les droits étrangers, le droit français n'admet que peu sa réparation tant il reste lié à la distinction jurisprudentielle fondamentale entre préjudice purement personnel (réparable) et préjudice simple corollaire du préjudice social (non réparable). Pourtant, cette distinction n'est pas des plus satisfaisantes ni sur le plan théorique, ni sur le plan pratique. Elle est en outre remise partiellement en cause dès lors que le préjudice trouve sa source dans une infraction pénale, telle que la communication d'informations mensongères. Par ailleurs, l'internationalisation des mouvements de capitaux soulève de plus en plus fréquemment la question de la loi applicable ou du juge compétent (judiciaire ou arbitral également) relativement aux actions en justice des actionnaires. Cette étude se propose dès lors de fournir une appréciation critique du droit positif afin de tenter l'élaboration d'un droit prospectif. Les solutions existantes peuvent-elles et doivent-elles changer ? Pour adopter quel type de solutions ?

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2018PA020072

Type de ressource : Thèse